Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 86 (1959)

Heft: 12

Artikel: Propos du vignoble

Autor: Mat.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231609

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

quelque peu sourd, qu'il s'en tirait toujours à bon compte. C'est qu'il était des plus roués.

Un matin de printemps, pourtant, il ne fanfaronnait pas en allant dérouler son peloton de péchés à l'église. Il tremblait un peu en s'agenouillant devant le petit volet du cabanon². Il ne savait par quel bout commencer. Ma foi³, c'est bon⁴, il entama le plus petit morceau.

- Mon père, dit-il au vieux confesseur, n'ai-je pas eu l'intention de voler un chevreau!...
 - Vouloir larronner, c'est presque larronner.
 - Mais je ne l'ai pas eue, cette carogne!
- Ne vous mettez pas en colère et dites-moi comment la chose s'est passé.
- Ce cabri m'a empêché de dormir en ne cessant pas de bêler depuis le premier chant du coq. Je suis allé dans la ruelle aux Oies pour faire des reproches au Laid Chappuis 5. J'ai trouvé la porte fermée. Cet oiseau de malheur vagabondait déjà. Le nigaud avait mis chèvre et chevreau à la cuisine, pour qu'ils n'aient pas froid, je pense. Comme ce cabri passait de temps à autre la tête par la chatière, pour me regarder, l'idée me vint de m'en emparer.
 - Larron que tu es!...
- Attendez... Toutes les fois que j'essayais de le saisir, il se retirait vite en arrière. Il fit bien cela vingt fois. Ce va-et-vient me lassa et je m'en retournai à la maison.
- Combien ce chevreau pouvait-il bien valoir?
 - Pour quarante sous, il eût été bien payé.
- C'est comme si tu les avais volés au Laid Chappuis, mais rends-les moi. Je ne lui dirai point de qui je les tiens.

Le Duc (c'est ainsi qu'on le nommait, parce qu'il était un oiseau de nuit) tira une pièce de quarante sous hors de sa vessie de porc et la montra au confesseur. Celui-ci ouvrit le petit volet de son confessionnal pour essayer de prendre la pièce. Comme le fendeur de bardeaux retirait sa main, le vieux prêtre lui dit: - Que fais-tu donc, mon enfant?...

Ils firent bien cela une vingtaine de fois.

- Es-tu complètement fou? Quelle lubie te prend?
- Le chevreau agissait ainsi quand je tentais de le prendre. Vous avez l'intention, n'estce pas, d'accepter les quarante sous?
 - Certes, pour les remettre au Maloiseau.
- Et bien, c'est comme si vous les aviez reçus.
- Raclon que tu es! Comme pénitence, tu te rendras en pèlerinage au Vorbourg 6... Vat'en en paix...

Le Duc ne demandait pas mieux d'autant plus qu'il aurait encore eu une hyrielle de gros péchés à confesser.

J. S.



Pour le chaud, on est servi cette année. Mes amis, quelles transpirées! Pas besoin d'aller se cuire sur une plage. Des vignes, on aperçoit ces campements aux tentes jaunes, vertes, rouges et tout ce peuple couleur café au lait qui s'ébroue dans l'eau ou s'allonge sur la grève.

Chaque fois que le temps menace, Lavaux est en alerte. De jour, comme de nuit, dans tout le district, des hommes sont prêts à lancer vers le ciel des fusées grêlifuges. On les entend partir, comme cinglées par de grands coups de fouet. Tch! tch! tch! elles montent à l'assaut des nuées noires d'où tombera peut-être la grêle dévastatrice.

¹ Bontemps, premie-temps, paichi-fϞs = printemps (paitchi-fœus, Ajoie). ² Cabouen.natte, petite cabane, four de poêle, excavation; ici: confessionnel. ³ et ⁴ Ou Mafri, ma foi, suffit! (ou passons!). ⁵ Ou Laid Menuisier, Laid Charpentier. ⁶ Lieu de pèlerinage, au-dessus de Delémont. Ce mot devrait plutôt s'écrire Fâboué, Faux-bourg. Totes les misères ne sont pe à Fôrboué, toutes les misères ne sont pas au Vorbourg, dit un de nos dictons jurassiens.

Boum! tch!... Boum! De nuit, le spectacle est saisissant. Il y en a pour les veux et les oreilles : éclairs, tonnerres, fusées. Personne ne dort chez les vignerons!

Lavaux a revécu le « hold hup » de Lutry. Dire que Cully a risqué aussi d'y passer. Grâce au sang-froid d'une employée qui actionna le signal d'alarme, la banque fut sauvée. Et nous pensons à cette autre femme, Anna Ziégler, qui, jadis, sauva sa ville en décrochant la herse qui fermait la porte. C'est quand même curieux que les bandits s'attaquent par deux fois à des banques du vignobles qui passe par de mauvaises années (le vignoble, pas les banques!).

Espérons que 1959 récompensera les vignerons de leurs peines.

On s'accorde quand même un peu de répit pour voyager.

Un dimanche de juillet nous étions en course avec le Chœur d'hommes du chef-lieu. But : les Aiguilles et le Montde-Baulmes. Pour y arriver, nous avons traversé tout le canton. Quel magnifique coup d'œil sur les moissons encore sur pieds ou déjà en moyettes!

Vers la fin de l'après-midi, nous nous sommes arrêtés près d'un ruisseau entre Thierrens et Moudon, pour faire les « quatre heures ». Un joli ruisseau à l'eau fraîche pour mettre tremper les bouteilles. L'on tira du coffre de l'autocar, le pain et la viande froide. Quand on voulut reprendre les bouteilles, elles avaient disparu! Mystère! On finit quand même par les retrouver et on les déboucha les unes après les autres. Les étiquettes s'étaient dissoutes, décollées par l'eau.

Quel bon repas au bord de ce ruisseau! Il y avait bien quelques tavans. Certains de ces « citoyens de Peney » étaient gros comme le pouce. Il fallut faire de la fumée pour les éloigner. Poison de bêtes, va! L'on savoura le

contenu des flacons. On croyait avoir fini quand on en raporta encore un. On avait mal compté, probablement! Allons-y, puisqu'il faut se dévouer! Chacun, sans sourciller, sans en avoir l'air, but un verre... C'était de l'eau! Un de nos jeunes avait voulu rééditer le coup des Noces de Cana, mais cela ne lui a pas réussi. On rit encore quand on pense à ce flacon de « Cerjaulaz » de derrière... les sapins!

Résultats du concours de juillet

Notre premier mots croisés n'a pas été trop mal accueilli..., au contraire! Prendre la succession de notre feu ami Elophe n'était pas une sinécure... Sans vouloir l'égaler, nous nous efforcerons de trouver des définitions amusantes et subtiles... Merci aux concurrents qui ont bien voulu nous encourager - avec trop d'éloge parfois — à persévérer!

Cinq grilles fausses sur une trentaine, les cinq portent « mamelle » au lieu de « semelle »: « Avec elle, on peut ne pas progresser...! Ne pas progresser... d'une semelle! L'expression est pourtant bien connue.

Une concurrent nous demande ce qu'est le lac Oô. Ce lac est formé par la Neste d'Oô, au sud-ouest de Bagnères-de-Luchon, à 1500 m. d'altitude. Il actionne une usine électrique. Quant à la devise « AEIOU » la voici : Austriae est Imperare Orbi Universo (il appartient à l'Autriche de commander à tout l'Univers) ou en allemand: « Alles Erdreich Ist Osterreich Unterthan ».

Voici la liste des lauréats telle qu'elle s'établit après tirage au sort :

M. Henri Monnier, Poliez-le-Grand.

Mme Marguerite Cherix, Pully.

Mme Stampfli, Lausanne. Mme Gentil, Lausanne.

Mlle Andrée Duvoisin, Chessel.

M. Oscar Duflon, Lausanne.

M. H. Jaton, Baugy sur Clarens. M. Paul Delacrausaz, Lausanne.

M. Firmin Gremion, Lausanne. M. Julien Marquis, Mervelier, Jura. M. Th. Perrin, Payerne.

Dr J.-C. Perrin, Combremont-le-Grand.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 30 septembre 1959, un «grille» conforme à la «grille» originale à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.